PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

SOMMAIRE GENERAL

Version approuvée en conseil communautaire du 4 février 2021

Transmise en préfecture le 8 février 2021

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DES PAYS DE CAYRES ET DE PRADELLES

SOMMAIRE GENERAL

1. Rapport de présentation

- 1.1 Synthèse argumentée du diagnostic
- 1.2 Diagnostic socio-économique et spatial (annexe)
- 1.3 Capacités de densification et de mutation des espaces bâtis
- 1.4 Etat initial de l'environnement
- 1.5 Justifications des choix
- 1.6 Evaluation environnementale
- 1.7 Indicateurs de suivi
- 1.8 Résumé non-technique

2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables

3. Règlement et documents graphiques

- 3.1 Règlement
- 3.2 Planches graphiques du règlement
- 3.3 Planches graphiques de la Trame verte et Bleue

4. Orientations d'Aménagement et de Programmation

5. Annexes

- 5.1 Servitudes d'utilité publiques (SUP)
- 5.2 Annexes sanitaires
- 5.3 Annexes diverses